

## **SECTION 4**

### **RESUME NON TECHNIQUE**

## RESUME NON TECHNIQUE

### ▪ Objet de la demande

La présente demande vise à obtenir l'autorisation de renouveler et d'étendre l'exploitation de la carrière de craie située sur le territoire de la commune de Feuquières, au lieu-dit « Le Bois des Landes » parcelle cadastrée ZK 23, pour une durée de 30 ans.

La surface exploitable demandée lors de la précédente autorisation a été atteinte. L'exploitant, M. Francis LEFEBVRE, souhaite continuer cette activité pour répondre aux besoins du marché de proximité. La parcelle est la propriété de M. Francis LEFEBVRE.

### ▪ Nature et volume de l'activité

Le matériau à extraire est constitué de craie tendre de bonne qualité, destinée à l'amendement des terres agricoles (80%) et aux remblais des chemins agricoles (20%). L'extraction a lieu quelques jours par an, entre mai et septembre.

Parcelle exploitée	ZK 23
Surface totale	25 500 m <sup>2</sup>
Surface exploitable*:	15 000 m <sup>2</sup>
Dont :	
- surface déjà exploitée	4 400 m <sup>2</sup>
<b>- surface restant à exploiter</b>	<b>10 600 m<sup>2</sup></b>
Hauteur totale moyenne des fronts de taille	10 m
Volumes totaux à extraire	106 000 m <sup>3</sup> , soit 150 000 t
Volumes annuels à extraire	5 000 t

\* surface exploitable = surface de la parcelle – surfaces des bandes réglementaires non exploitables – surface des herbages et bosquets non exploitables.

### ▪ Procédé d'exploitation

L'exploitation de la carrière est sous-traitée à M. Loncke, entrepreneur à Monceau l'Abbaye. Elle est prévue en 6 phases de 5 années chacune. Le carreau d'exploitation aura une altitude minimale identifiée à 188 m NGF, soit le plancher actuel de la carrière.

L'exploitation est réalisée à ciel ouvert au moyen d'une pelle hydraulique. La technique utilisée est le laminage en flanc coupé par tranche de 10 cm. Cette technique consiste à racler de fines épaisseurs de craie sur des pentes douces et permet de produire une craie partiellement broyée. Les matériaux sont chargés dans des bennes agricoles pour être acheminés vers leur lieu d'utilisation, par les acquéreurs eux-mêmes.

Une épaisseur de 1 à 2 m de terre (végétale et stériles) recouvre le gisement et sera décapée avant de pouvoir procéder à l'extraction, qui elle, se fera sur deux gradins de 45° de pente et de 5 m de hauteur verticale, séparés d'une banquette de 6 à 8 m de large. Les terres végétales et stériles sont stockés séparément.

La remise en état du site s'effectue de façon coordonnée au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le choix de remise en état est de restituer les terrains au domaine forestier, en reboisant la parcelle. Les travaux d'aménagement sont réalisés à sec à l'aide de l'engin mécanique présent sur le site.

▪ **Les impacts**

Les impacts de l'activité, déterminés dans l'étude d'impact, peuvent être résumés dans le tableau ci-dessous.

	<b>Eléments à protéger</b>	<b>Impact de l'activité</b>	<b>Mesures compensatoires</b>
<b>Eaux :</b> - souterraine.	Les captages d'alimentation en eau potable en aval hydraulique de la carrière	Risque de pollution accidentelle par les fluides de l'engin présent sur le site (ruissellement / percolation)	Pas d'entretien de l'engin sur le site Pas de stockage d'hydrocarbures ou d'huiles sur le site En cas de fuite : arrêt immédiat de l'activité, excavation des terres polluées
<b>Sol</b>	Le sol	Perturbation de la couche arable en place	Lors du décapage, stockage en deux merlons distincts des terres végétales et des stériles
<b>Sous-sol</b>	La craie sans protection naturelle	Risque de pollution accidentelle par les fluides de l'engin présent sur le site	Pas d'entretien de l'engin sur le site Pas de stockage d'hydrocarbures ou d'huiles sur le site En cas de fuite : arrêt immédiat de l'activité, excavation des terres polluées
<b>Air</b>	Travailleur dans la carrière Tiers	Emissions limitées de poussières	La craie est tendre et le procédé d'exploitation est peu émetteur de poussières Les tiers sont très éloignés
<b>Milieu naturel :</b> - bruit	Travailleur dans la carrière Tiers	Dans les normes Aucune habitation à moins de 1km du site	Respect des normes d'émissions de bruit par la pelle Pas d'utilisation d'explosifs Activité uniquement diurne
- impact visuel	Le paysage	Limité Localisation à l'écart des zones habitées et des voies de circulations principales	Aucune
- faune et flore	La faune et la Flore	Limité car biodiversité faible sur le site, la parcelle n'appartient à aucune zone remarquable	Boisement de la parcelle après extraction de la craie
- fumées, odeurs, vibrations	Travailleur dans la carrière Tiers	Gaz d'échappement, Pas d'odeurs, pas de vibrations	Aucune

▪ **Les dangers**

Les dangers de l'activité, déterminés dans l'étude de dangers, peuvent être résumés dans le tableau ci-dessous.

Risque	Activité/phase	Dangers	Causes	Mesures de prévention	Mesures de protection	Conséquences envisageables
Effondrement Chute de pierre	Extraction des matériaux	Chutes Effondrement des fronts de taille	Instabilité Erreur humaine	Hauteur des fronts de taille limitée à 5 m maximum. Sous-cavage interdit. Respect des distances de sécurité	Consignes de sécurité. Désignation d'un responsable des travaux	Maîtrise localisée du risque
	Stockage des matériaux	Chutes Eboulements	Instabilité Erreur humaine	Limitation de la taille des tas de craie, de stériles et de terres végétale	Consignes de sécurité. Désignation d'un responsable des travaux	Maîtrise localisée du risque
Pollution des milieux	Utilisation de la pelle	Défaillance Fuite de produit	Malveillance Erreur humaine	Entretien régulier Contrôle visuel des flexibles Site clos en dehors des périodes d'activité	Matériel de première réparation. Entretien réalisé dans un atelier	Pollution des sols et des eaux limitée (moyen d'intervention rapide)
	Décapage Extraction Utilisation de la pelle	Emissions de poussières et de CO <sub>2</sub>	Malveillance Erreur humaine	Circulation sur le site à faible vitesse Entretien régulier de l'engin Site clos en dehors des périodes d'activité	Consignes de sécurité. Désignation d'un responsable des travaux	Pollution de l'air limitée
Collision et chutes	Utilisation de la pelle	Défaillance Chutes Collisions	Malveillance Erreur humaine	Entretien régulier Contrôle visuel des flexibles Site clos en dehors des périodes d'activité	Matériel de première réparation. Entretien réalisé dans un atelier Consignes de sécurité	Accident entre engins et/ou piétons Incendie
Explosion	Extraction Utilisation de la pelle	Explosion	Malveillance Erreur humaine	Site clos en dehors des périodes d'activité Respect de la bande de sécurité de 15 m	Bornes matérialisant le lieu de passage de la conduite toujours visibles Consignes de sécurité	Explosion suite à une fuite de gaz si étincelle Incendie